

# NOTE AUX ORGANISATIONS



Montreuil, le 5 juin 2024

Chères et chers camarades,

Vous trouverez en pièce-jointe une version actualisée du dossier relatif aux Etats généraux de l'Industrie et de l'Environnement, comprenant une mise à jour de la liste noire des plans de licenciements révélée lors de la conférence de presse confédérale du 22 mai dernier.

Il s'agit d'une liste non exhaustive, établie à partir de nos propres remontées, les chiffres sont donc en deçà de la réalité.

Les emplois supprimés sont ceux concernés par des PSE. Les emplois menacés concernent des entreprises en redressement judiciaire ou des annonces de suppressions de postes faites par la direction.

Cela représente plus de 40 000 emplois supprimés ou menacés et près de 70 000 emplois au total en intégrant les emplois induits selon un calcul très prudent (1 emploi industriel = 2 emplois induits), en deçà des chiffrages de la BPI (1 emploi industriel = 4,5 emplois induits) qui aboutiraient à plus de 100 000 emplois menacés ou supprimés.

L'augmentation des licenciements est confirmée par la DARES qui relève 15% d'augmentation des licenciements économiques pour le 1er semestre 2024. Ceci confirme le scandale de la réforme de l'assurance chômage annoncée par le gouvernement.

Dans les nombreuses entreprises concernées où nous sommes présents, la CGT se bat pour empêcher les licenciements avec souvent des projets alternatifs pour pérenniser l'activité économique. Le soutien des parlementaires est toujours très important dans ce type de situations et peut contribuer à changer la donne.

C'est la raison pour laquelle nous avons le 23 mai adressé nos propositions et cette liste noire aux groupes parlementaires en les invitant à sensibiliser les élus aux

dossiers que nous avons recensés et à voter le 13 juin pour la proposition de loi visant à contre-carrer la réforme Macron/Attal. Nous vous encourageons donc à saisir ou relancer les parlementaires des circonscriptions concernées, en prenant appui sur ce recensement et sur la saisine confédérale des groupes parlementaires.

Comme évoqué en conclusion des Etats généraux de l'Industrie et de l'Environnement le 28 mai à Montreuil, nous nous sommes fixés l'objectif de travailler à **une carte des projets** portés par nos syndicats, notamment dans le domaine industriel.

Concernant tant l'actualisation de la liste des plans de licenciements que les projets CGT, nous vous invitons à adresser les informations à [coord-luttes.actions@cgt.fr](mailto:coord-luttes.actions@cgt.fr). Sur les projets, nous avons besoin au moins d'un descriptif synthétique du projet. Des informations plus complètes seront bien sûr bienvenues.

Enfin, concernant le scandale de la réforme de l'assurance chômage, la [pétition](#) « Ça suffit : renoncez à votre réforme de l'assurance chômage » adressée à Macron et Attal est un bon outil de sensibilisation et de mobilisation, qu'il convient de faire connaître.

En vous remerciant par avance,  
Salutations syndicales,

Baptiste TALBOT  
Membre de la CEC  
Responsable Coordination des luttes